

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 27 mai 2025

Membres

En exercice : 12

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

20 mai 2025

Date d'affichage:

20 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mai à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Angélo CARINGI, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

Représentés :

Excusés : Anthony ALVES DA COSTA, Marie-Agnès FERNANDEZ

Absents :

Secrétaire de séance : Gilbert GUILLOUX

**Objet: ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU BOURGNEUF :
DEMANDE DE SUBVENTION À MBA AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS
"DÉVELOPPEMENT LOCAL" - DE_2025_19**

Le Maire rappelle aux conseillers qu'une étude est en cours pour la faisabilité de l'aménagement de la rue du Bourgneuf et que celle-ci est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du fonds de concours, le devis s'élevant à 5 800.00 € H.T.

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter une aide financière de MBA au titre du fonds de concours "Développement local" s'élevant à 2 900.00 € dans le cadre du projet présenté ci-dessus, soit 50% du montant H.T.,

AUTORISE le Maire à signer les conventions afférentes.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28 / 05 / 2025
et publié ou notifié
le 28 / 05 / 2025

Le Maire,



Brigitte DARMEDRU
Brigitte DARMEDRU.